



Direction de la démocratie, des citoyen·ne·s et des territoires
Sous-direction de l'action territoriale

En application de l'article L. 19 du code électoral, la commission de contrôle des listes électorales du 14^{ème} arrondissement se réunira :

Le Jeudi 27 Mai à 17 heures à la mairie du 14^{ème} arrondissement
Salle 112

L'ordre du jour sera le suivant :

- Examen des éventuels recours administratifs préalables obligatoires
- Examen des décisions d'inscription et de radiation sur les listes électorales de l'arrondissement prises par la Maire de Paris depuis le 20 Février 2020.

La commission est composée de 5 membres, désignés par l'arrêté préfectoral du 25 Mai 2021 modifié, portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales parisiennes :

- Madame Catherine CHEVALIER,
- Monsieur Jérôme MARCHAND,
- Madame Hélène MERMBERG,
- Madame Marie-Claire CARRERE-GEE,
- Monsieur Eric AZIERE.